

Rapport moral du Président.

Bonjour à vous tous, et merci d'être venu nombreux pour assister à cette Assemblée générale 27 ème du nom, moment fort dans l'année associative.

Avant toute chose, ayons une pensée pour plusieurs de nos adhérents disparus cette année : tout d'abord Paul FOURTIER qui à 93 ans fréquentait assidument l'activité gymnastique, mort accidentellement renversé bêtement par une moto, Dadou LIEGEOIS bien connue des boulistes, Paulette SILLY qui distribuait (avec son petit chien) les programmes papier de son quartier, Christiane LANTEZ et tout récemment Christiane SALMON épouse de notre ami BERNARD qui a été longtemps membre actif de l'association, ainsi que Colette NICOT épouse de Camille NICOT qui lui fut pendant plusieurs années avant moi président de notre association. Egalement pour tous ceux qui sont dans la peine en affrontant la maladie où celle de leurs proches en pensant tout particulièrement à J. Pierre AUGRANDJEAN qui très diminué a été obligé d'abandonner en cours d'année son rôle de trésorier. Pendant plusieurs années il a apporté sa compétence et sa rigueur essentielle dans la conduite de cette fonction. Qu'il en soit remercié.

Comme chaque année, cette réunion a pour but de faire le point sur cette année passée mais également de nous projeter sur l'avenir en essayant d'apporter une réponse aux points à améliorer.

L'ordre du jour en sera : Rapport moral fait par le président et approbation – Bilan financier - Approbation des comptes par notre vérificatrice aux comptes puis vote – Election du tiers sortant (5 personnes) et remplacement de 2 démissions – Parole donnée aux

responsables d'activité qui le souhaitent - Réponses aux questions préalablement déposées (aucune d'elles ne l'ont été).

Comme l'année précédente, nous vous avons distribué la liste des personnes candidates pour entrer au Conseil d'administration de l'Association. 7 postes sont donc à pourvoir. M. REGNAULT ou JP.JOUDRIER va vous donner quelques explications sur le déroulement de cette opération.

La composition du nouveau bureau sera déterminée lors de la réunion du conseil d'administration qui se tiendra mercredi 21 septembre après -midi.

A l'issue de cette réunion, un apéritif offert par l'association et préparé par notre traiteur LESERRE, sera partagé en toute convivialité par tous ceux qui le souhaitent. Pour votre information l'association a réglé 1430 euros l'année dernière pour cette prestation.

Comme l'année précédente nous avons continué à disposer des Salles Municipales qui nous sont allouées et ce à titre gratuit compte-tenu de la notoriété de notre association. J'ai reçu le 1^{er} septembre de la SARGET, l'accord qui nous est donné pour l'occupation des salles et ce jusqu'au 30 juin 2017 avec comme modification importante l'élargissement pour certaines plages horaires l'après-midi jusqu'à 17 h voire 18 h comme je l'avais demandé. Je les en remercie.

Depuis octobre 2014, nous avons donc organisé le 1^{er} décembre notre repas dansant dit de l'Amitié au restaurant de ST AYGULF qui a réuni un record de 135 personnes, proche de la saturation de la salle, et qui a été aux dires des participants très réussi tant au niveau du repas choisi par notre ami Yves BOURSIER, du cadre et de l'animation. A ce sujet je vous précise que pour maintenir un prix de revient de 30 euros par personne, les finances de l'association ont contribué à la

réussite de cette journée à hauteur de 857,12 euros (coût du musicien et des charges sociales qui en découlent – apéritif – crémant – chocolat).

Le 19 janvier, à la salle MOLIERE notre traditionnelle galette des rois, après-midi dansant également animé par notre ami G. CARLI a réuni 110 participants et ce dans une ambiance très chaleureuse et conviviale.

En janvier, nous avons remis, par le bénéfice réalisé lors de notre journée champêtre à but caritatif de juin 2015, à chaque entité, un chèque de 1000 euros, à la directrice de la maison des MICOCOULIERS pour son aile ALZHEIMER, à la directrice de la maison de retraite du JAS de CALLIAN, ainsi qu'à l'association « Un regard, un sourire » pour contribuer à l'achat de pompes à morphine.

Le concours de tarots et belote a dû être annulé au dernier moment un trop grand nombre d'inscrits s'étant désisté. C'est bien dommage.

Le dimanche 12 juin notre journée champêtre à but caritatif s'est déroulée sous le soleil avec à la base le couscous de notre traiteur MOMO toujours aussi apprécié. Cette journée sous la houlette de Michel REGNAULT omni-présent, nous a permis de dégager un bénéfice global de 3 060,02 euros dont nous vous donnerons l'affectation à l'issue d'un prochain C.A.

187 repas dont 4 gratuits (invités) ont été servis avec donc la constatation depuis ces dernières années d'une baisse de participants. Plusieurs remarques à ce sujet. Le nombre important de personnes « extérieurs » (une cinquantaine) et à contrario un nombre moins important d'adhérents (1/3 seulement) Cela nous conduit au-delà de certains blocages connus, à repenser la formule pour en améliorer le processus voire trouver une autre formule. Vos suggestions seront les bienvenues.

Dans le cadre de cette action caritative il faut également citer la vente tombola de NOEL organisée par notre atelier peinture sur porcelaine

ainsi que la remise en décembre de tricot œuvres de nos ateliers Tricotage et Rencontres amicales aux restos du cœur du MUY.

Parmi les points négatifs tout d'abord le constat du nombre d'adhérents : 418 cotisations encaissées contre 465 l'année précédente et ce malgré l'adhésion de nouveaux adhérents. Nous nous interrogeons sur cette décroissance depuis ces dernières années mais est-ce vraiment très négatif, le but n'étant pas de battre chaque année un record de participants.

Une des raisons en est la disparition de certains ateliers. Ainsi nous n'avons pu trouver de relais pour l'animation cours d'anglais. Les activités voyages et sorties d'un jour n'ont pas été réactivées trop peu de personnes se montrant intéressées. De même pour l'atelier Arts créatifs

A contrario il a été créé l'activité scrabble. Les activités de base à savoir l'activité gymnastique qui réunit un nombre croissant de participants, l'activité boules avec 3 jours de pratique par semaine, les activités marches et visites culturelles dirigées de main de maître par JP JOUDRIER sont toujours aussi appréciées.

Si donc une ou des personnes sont volontaires pour animer toute activité nouvelle, elles seront les bienvenues.

Le Conseil d'administration au cours de sa dernière séance a décidé la création d'une carte de membre qui sera à présenter lors de certaines manifestations (repas) et une fiche adhérent à remplir lors de votre prochaine inscription pour l'année à venir. D'autre part la cotisation pour cette année 2016/2017 reste fixée à 15 euros compte-tenu de l'état de notre trésorerie et ce depuis de nombreuses années.

Comme je vous l'ai indiqué depuis octobre dernier sur le site et sur le programme mensuel je ne renouvellerai pas mon mandat de

président et ce pour des raisons personnelles. Je pense qu'après plus de 10 ans d'engagement à ROQUEBRUNE AMITIE en tant que secrétaire sous la présidence de Camille NICOT puis à 2 reprises en tant que de président il est temps de passer le relais.

Mon souhait pour l'avenir est que ROQUEBRUNE AMITIE demeure un lieu de rencontre, de convivialité et que chacun ne reste pas cantonné dans son activité. Nous avons besoin de sang neuf pour aider, apporter des idées, voire proposer la mise en place d'activités nouvelles bien que nous soyons bridés par le problème de salles, et pour prendre le relais dans un futur (très proche) de ceux qui depuis des années se consacrent à la vie de l'association. La fiche d'adhésion que vous avez ou allez remplir permettra de recenser les bonnes volontés exprimées.

Je ne voudrais pas terminer sans apporter en votre nom un remerciement appuyé à chaque responsable d'activité qui avec désintéressement et passion anime leur atelier et à titre personnel aux membres du C.A. pour leur présence aux réunions et l'apport d'idées constructives, aux membres du bureau : J. Pierre JOUDRIER, Rolande DEMEURE, Michel REGNAULT et J. Pierre AUGRANDJEAN jusqu'à sa maladie, à Claude LAURENT pour sa réactivité dans la gestion du site de l'association.

Je veux également remercier les services de la SARGET qui en nous accordant la gratuité des salles, des matériels nécessaires à notre journée champêtre, nous permet d'organiser au mieux nos différents ateliers.

C'est en équipe que nous réussissons car sans vous rien ne serait possible.

Merci de votre attention.

PS : Les membres de la Municipalité ainsi que la Présidente Directrice Générale de la SARGET Valérie MICHAU, que nous avons invités à partager le verre de l'amitié ne pourront être présents, une séance du Conseil Municipal se tenant ce même matin.

Approbation du rapport moral.